

Ecrit par le 30 mai 2026

Un nouveau logo pour l'Agence locale de la transition énergétique



Après avoir fêté leurs 20 ans d'existence en 2019, l'Agence locale de la transition énergétique (Alte) vient de dévoiler son nouveau logo afin de gagner davantage en visibilité.

Présidée par Pierre Chenet, dirigée par Philippe Viel, la structure s'inscrit dans la continuité de l'association Aéré, née en 1999. Parmi ses missions, la sensibilisation, l'information, le conseil et l'accompagnement du grand public et des acteurs du territoire sur les économies d'énergie et les énergies renouvelables. L'association agit en Vaucluse (son siège est à Apt, ses antennes à Avignon et Carpentras) et dans les Alpes-de-Haute-Provence.

En 2018, l'Alte a accompagné 1 454 projets de rénovation ainsi que la mise en réseau des acteurs locaux de la rénovation, 39 événements et interventions auprès de 160 foyers en situation de précarité énergétique. Sur le plan territorial, elle a assuré le suivi énergétique de 12 bâtiments de la Communauté d'agglomération Ventoux Comtat Venaissin et a participé au projet de parc du Mont Ventoux.

www.alte-provence.org

Premier Contrat de transition écologique en Vaucluse



Lundi 27 janvier s'est déroulée la signature du premier Contrat de transition écologique (CTE) en Vaucluse entre la Cove (Communauté d'agglomération Comtat Ventoux), l'Ademe (Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie), la Banque des territoires, le Département du Vaucluse et l'Etat, en présence de Brune Poirson, secrétaire d'État auprès du ministre de la Transition écologique et solidaire, et de nombreux élus et partenaires. Démarche engagée par l'Etat en février 2018, les CTE ont pour objectifs d'innover, d'accompagner et de soutenir la mutation écologique des territoires.

Le CTE porté par la Cove s'articule autour de 11 actions qui, avec un investissement de 2 M€, sont basées sur 3 axes stratégiques : des projets d'évolution du cadre de vie dans les domaines de la mobilité, de l'habitat et de l'aménagement, une adaptation de l'agriculture aux changements climatiques et la construction d'une économie circulaire locale.

L'accent a été mis sur 3 exemples concrets lors de cet après-midi : la rénovation énergétique de l'habitat

Écrit par le 30 mai 2026

ainsi que la lutte contre la précarité énergétique présentées par l'Alte (Agence locale de la transition énergétique), le développement expérimental de méthodes innovantes pour la réduction des intrants en agriculture (irrigation, fertilisation et produits phytosanitaires) porté par le Domaine de La Tapy et, enfin, la mutualisation des ressources entre acteurs économiques.

Ce dernier projet, développé par Eric Launois de la société Factory'z, mis en exergue par la secrétaire d'Etat auprès de la Transition écologique et solidaire, regroupe déjà un groupe pilote de 16 entreprises des territoires de la Cove, de Ventoux Sud et des Sorgues du Comtat. L'association d'entrepreneurs Carpensud anime cette démarche basée sur un constat statistique : 20% des ressources des entreprises sont inutilisées, que ce soit du matériel qui sert peu, des ressources humaines disponibles lors de sous-charges, des stocks dormants de matières ou encore des déchets non valorisés. A l'inverse, des entreprises d'un même territoire ont des besoins, ponctuels en matériel, en expertise ou peuvent valoriser des produits. Cet outil de mutualisation vise à créer du lien entre les acteurs économiques offreurs et demandeurs. Mis en place dans 80 territoires en France, les Contrats de transition écologique ont pour objectif de démontrer que la transition écologique peut aussi devenir un moteur de développement économique.